

# RAPPORT DE SUIVI CONJOINT DU CAMEROUN

Mise à jour trimestrielle sur les risques de crise de sécurité alimentaire et nutritionnelle (Juillet 2026 – RAPPORT #2)

## MESSAGES CLÉS

- Le modèle *Joint Monitorig Report* (JMR) estime qu'en juin 2026, près de 8 millions de personnes sur un total de 30,2 millions (27 % de la population) résident dans des zones à risque de connaître une insécurité alimentaire aigüe de niveau IPC/CH 3 ou plus. Parmi elles, 2,7 millions vivent dans des zones de conflit (régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest) et 5,4 millions dans les zones non affectées par les conflits, correspondant à 26 % et 27 % de leurs populations respectives. La proportion de population à risque a augmenté de 22 % en avril à 26 % en mai, mais reste en moyenne à 25 % (7,6 millions de personnes) au deuxième trimestre 2026, confirmant une vulnérabilité structurelle.
- Le niveau d'alertes augmente au deuxième trimestre 2026, avec 20 alertes en avril, 29 alertes en mai et 43 alertes en juin, pour un total de 12 alertes de risque critique et 80 alertes de risque accentué. L'indicateur de volatilité des prix alimentaires a enregistré le plus grand nombre d'alertes, avec 1 alerte de risque critique et 53 alertes de risque accentué, suivi par l'indicateur de sécheresse-NDVI, qui a enregistré 11 alertes de risque critique et 12 alertes de risque accentué, essentiellement au mois de mai et juin 2026. Les prix alimentaires ont enregistré 15 alertes de risque accentué au total. Aucun signal d'alerte n'a été relevé pour les autres indicateurs du modèle JMR.
- Les importations alimentaires confirment une chute, allant de 81,5 milliards FCFA (avril 2025) à 26,9 milliards (juin 2026), selon les données de la Douane camerounaise. La crise séparatiste (Nord-Ouest et Sud-Ouest) et l'insurrection des groupes armés non-étatiques (Extrême-Nord) a maintenu une recrudescence des incidents, limitant l'accès des agriculteurs aux champs et perturbant les marchés. Dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, 1108 incidents ont été enregistrés contre 676 au 1er trimestre 2026, soit une augmentation de 64% des cas. Ils ont été à l'origine de 392 décès contre 278 au premier trimestre, soit une augmentation de 41% des décès. La région de l'Extrême-Nord enregistre 295 incidents, soit une augmentation de 81%. Au 30 juin 2026, le Cameroun compte plus d'un million de déplacés internes, répartis entre les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest (493 402 personnes) et le bassin du Lac-Tchad (510 855 personnes), en raison de l'insécurité persistante. À cela s'ajoutent 412 521 réfugiés et près de 791 000 personnes retournées. Ces déplacements forcés ont accentué la pression sur les ressources des communautés d'accueil, aggravant une situation alimentaire déjà fragile. Les filières animales ont subi une pression sanitaire persistante avec 43 foyers recensés, totalisant près de 59 000 cas et 388 décès selon le RESCAM. La situation a été dominée par un foyer de bronchite infectieuse aviaire dans l'Ouest, responsable de la quasi-totalité des cas, tandis que la Peste Porcine Africaine et la Peste des Petits Ruminants ont continué de menacer les moyens de subsistance ruraux. Les prix officiels à la pompe du carburant restent stables devenant équivalents voir inférieurs à ceux informels du carburant « zoua-zoua » en zones frontalières au Nigéria. Les importations de carburant ont connu une hausse inférieure à celle du trimestre précédent.
- Selon l'enquête mVAM du PAM, l'insécurité alimentaire s'est aggravée par rapport au premier trimestre, en particulier chez les ménages déplacés internes. Leur consommation alimentaire acceptable a reculé, leurs stocks se sont épuisés plus rapidement et plus de la moitié d'entre eux restent en phases 3 à 5 de l'échelle de la faim. La dépendance aux marchés, le recours accru à l'endettement et l'accès limité aux services essentiels accentuent leur vulnérabilité, tandis que la région de l'Extrême-Nord demeure la zone la plus préoccupante à l'approche de la soudure. La région de l'Extrême-Nord continue d'être, également, le foyer le plus important pour la malnutrition aiguë sévère (MAS), avec des districts en situation critique, notamment Mokolo (1420 cas), Kousseri (1248 cas), Makary (1128 cas), Mora (871 cas), Meri (866 cas), Maroua 3 (749 cas) et Hina (512 cas). La situation s'est empirée, entre autres, par des flambées épidémiques de rougeole (à travers la région) et de choléra (Mada,

Makari, Fotokol) signalées par les autorités sanitaires (MINSANTE).

- En termes de perspectives, les projections anticipatoires mettent en évidence une aggravation de l'insécurité alimentaire, particulièrement dans le septentrion et le Nord-Ouest, où la soudure, l'épuisement des stocks et les crises sécuritaires accentuent la vulnérabilité des ménages. La convergence entre la forte charge de malnutrition aiguë et les flambées épidémiques dans l'Extrême-Nord annonce une aggravation des vulnérabilités, nécessitant une réponse

#### **Pré-évaluation du Plan de Préparation aux Crises de Sécurité Alimentaire du Cameroun**

En juin 2026, les estimations basées sur le modèle du Rapport de suivi conjoint (JMR) montrent que plus de 8 millions de personnes (27 % de la population) vivent dans des zones à risque de connaître une situation de crise (phase 3 de l'IPC/CH) ou plus, dont 2,7 millions dans les zones de conflit et 5,4 millions dans les zones sans conflit. Ce total est supérieur à celui des deux mois précédents (avril et mai) et à celui de la moyenne du premier trimestre 2026 (25% de la population). Compte tenu des données actuelles, le déclenchement du plan de préparation n'est pas recommandé à ce stade. Toutefois, une vigilance accrue doit être portée sur la stabilisation des marchés alimentaires en raison de l'inflation et de la volatilité des prix alimentaires, le renforcement de la consommation alimentaire des plus vulnérables (déplacés internes) en favorisant les capacités de stockage et d'autoproduction, et la lutte contre l'envolée de la malnutrition aiguë sévère principalement dans les districts de santé de Hina, Kousseri, Makary, Maroua 3, Meri, Mokolo et Mora (région de l'Extrême-Nord) exacerbée par les épidémies de rougeole et de choléra. La situation énergétique reste en observation concernant la sécurité des approvisionnements en carburant et gaz (risque d'inaccès économique aux aliments) et en engrais (risque d'indisponibilité des produits vivriers) du fait de la crise au Moyen Orient et de la baisse de la production nationale de gaz domestique.

## ALERTES ET GRAVITÉ DES INDICATEURS AGRÉGÉS DE RISQUE DE CRISE

Cette section résume les alertes accrues et critiques enregistrées selon les principaux indicateurs de détérioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle du JMR. <sup>1</sup>Pour une ventilation plus détaillée des alertes par région et par département, veuillez consulter les annexes I et II.

Le modèle JMR pour le deuxième trimestre de l'année 2026 a enregistré 12 alertes de risque critique et 80 alertes de risque accentué. L'indicateur de la sécheresse-NDVI a enregistré 11 alertes de risque critique et 12 alertes de risque accentué au cours des mois de mai et juin 2026 uniquement. Celui des prix alimentaires a enregistré 15 alertes de risque accentué ayant connu une évolution croissante sur le deuxième trimestre. L'indicateur volatilité-prix alimentaires a enregistré 1 alerte critique et 53 alertes de risque accentué présentant le niveau le plus élevé du trimestre. Les autres indicateurs (sécheresse-précipitations, taux de change, et volatilité du taux de change) n'ont enregistré aucune alerte sur l'ensemble du second trimestre. Veuillez consulter le tableau 1 pour un aperçu des alertes de risque élevé et critique en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle à l'échelle nationale, par indicateur.

**Tableau 1. Alertes aux risques critiques et accentués en matière de sécurité alimentaire à l'échelle nationale, par indicateur, entre avril et juin 2026**

| INDICATEUR                          | AVRIL 2026 |           | MAI 2026 |           | JUN 2026  |           | REGION                                                     |
|-------------------------------------|------------|-----------|----------|-----------|-----------|-----------|------------------------------------------------------------|
|                                     | ARC        | ARA       | ARC      | ARA       | ARC       | ARA       |                                                            |
| <b>Sécheresse-NDVI</b>              | 0          | 0         | 0        | 06        | 11        | 06        | Toutes les régions sauf Adamaoua, Est et Nord              |
| <b>Sécheresse - Précipitations</b>  | 0          | 0         | 0        | 0         | 0         | 0         | Aucune                                                     |
| <b>Taux de change</b>               | 0          | 0         | 0        | 0         | 0         | 0         | Aucune                                                     |
| <b>Prix alimentaires</b>            | 0          | 01        | 0        | 06        | 0         | 08        | Extrême-Nord, Littoral, Nord, Nord-Ouest, Ouest, Sud-Ouest |
| <b>Volatilité-taux de change</b>    | 0          | 0         | 0        | 0         | 0         | 0         | Aucune                                                     |
| <b>Volatilité-prix alimentaires</b> | 01         | 18        |          | 17        |           | 18        | Toutes les régions                                         |
| <b>Total</b>                        | <b>01</b>  | <b>19</b> |          | <b>29</b> | <b>11</b> | <b>32</b> |                                                            |

**Notes :** ARC : Alerte de risque critique, ARA : Alerte de risque accentué, NDVI : Indice de Végétation par Différence Normalisée

La modélisation JMR montre qu'en juin 2026, plus de 8 millions de personnes sur un total de 30,2 millions (27 % de la population) résident dans des zones à risque de connaître une insécurité alimentaire de niveau IPC/CH 3 ou plus. Parmi ces personnes, 2,7 millions vivent dans des zones de conflit (régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest) et 5,4 millions dans les zones sans conflit, correspondant à 26 % et 27 % de leurs populations respectives. Par ailleurs, le modèle JMR indique une hausse de la part de la population à risque après une baisse observée au cours du premier trimestre 2026, se traduisant par des taux de 22 % en avril à 26 % en mai, soit une moyenne de 25 % (environ 7,6 millions de personnes) au cours du deuxième trimestre 2026. Pour un aperçu historique complet de la population exposée au risque de dégradation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (par exemple, passage à un niveau IPC/CH 3 ou plus) de janvier 2015 à juin 2026, veuillez consulter l'annexe IV, figure 12.

## ANALYSE DES INDICATEURS SÉLECTIONNÉS DE RISQUE DE CRISE

Cette section offre des détails contextuels relatifs à chaque indicateur de risque de crise, fournissant une analyse plus détaillée des facteurs déclenchant les alertes de risque.

<sup>1</sup>Les alertes critiques signalent les zones où une détérioration de la sécurité alimentaire est quasi certaine, compte tenu des tendances historiques. Les décideurs doivent accorder une priorité élevée à ces zones. Les alertes accentuées signalent les zones où le risque de détérioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle est élevé et offrent aux décideurs une vue d'ensemble des tendances actuelles en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle à l'échelle nationale.

## Sécheresse-NDVI

Au courant du deuxième trimestre 2026, l'indicateur de sécheresse basé sur le NDVI (couverture végétale et vigueur de la végétation) a enregistré au total 11 alertes de risque critique et 12 alertes de risque accentué. Toutes ces alertes ont été enregistrées au courant des mois de mai et juin 2026. Dans le détail, en mai 2026, 6 alertes de risque accentué ont été enregistrées dans les départements du Mounjo, Nkam et Wouri (Littoral) et du Lebialem, Meme et Ndian (Sud-Ouest). En juin 2026, 11 alertes de risque critique ont été enregistrées dans les départements de Mefou-et-Akono (Centre), Mayo-Tsanaga (Extrême-Nord), du Mounjo et Wouri (Littoral), ainsi que du Fako, Kupe-Manengumba, Lebialem, Manyu, Meme et Ndian (Sud-Ouest). Au cours de ce même mois de juin, 6 alertes de risque accentué ont été enregistrées dans les départements du Nyong-et-So'o (Centre), du Mayo-Sava (Extrême-Nord), du Nkam (Littoral), de la Menchum et Momo (Nord-Ouest) ainsi que du Haut-Nkam (Ouest).

Pendant les mois avril-mai-juin 2026, correspondant à la première campagne agricole dans la partie méridionale du pays, les alertes enregistrées de l'indice NDVI semblent être le reflet de la conduite d'activités anthropiques marquées par les travaux d'entretien des parcelles vivrières et agroforestières, au moment de la phase de croissance et de développement des plantes dans les zones en alerte. Dans le département du Kupe Manengumba (Sud-Ouest), la situation est encore plus sensible car il a déjà enregistré une alerte de risque critique au mois de mars 2026.

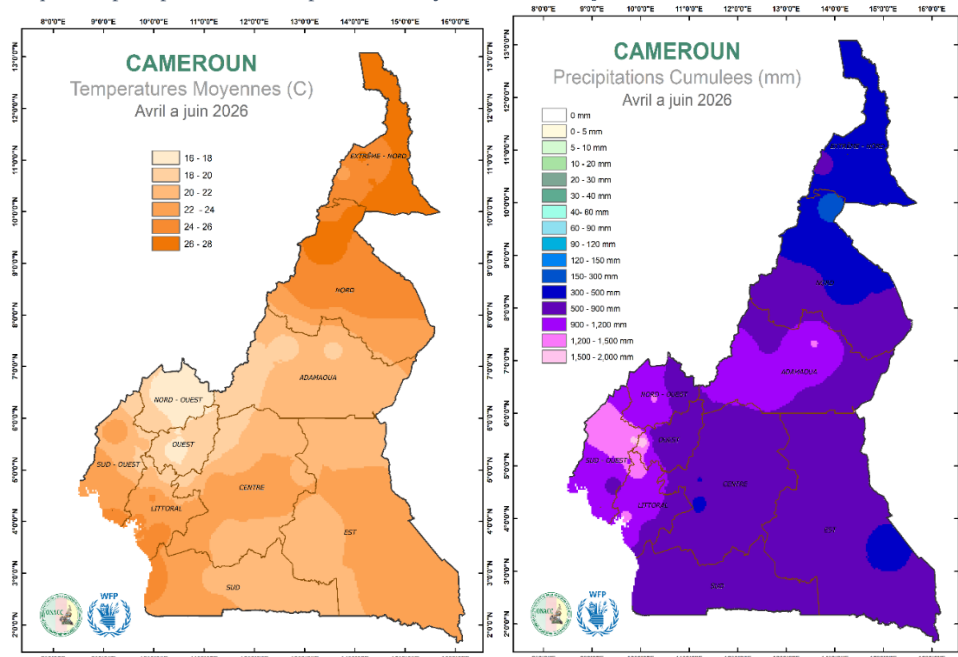
## Sécheresse-Précipitations

Aucune localité n'a été classée en niveau critique ou accentué pour l'indicateur Sécheresse-Précipitations au cours des mois d'avril, mai et juin 2026. L'ensemble des 58 départements suivis est resté en niveau typique, sans exception géographique.

Ce constat traduit une normalisation du régime pluviométrique après le pic critique observé en janvier 2026, période durant laquelle 32 départements (55 % du territoire suivi) avaient basculé en niveau Critique, notamment dans l'Adamaoua, le Centre, le Nord-Ouest et l'Ouest. Le retour à la normale, déjà amorcé dès février 2026, s'est confirmé et stabilisé sur l'ensemble du deuxième trimestre, sans réapparition de foyers de déficit pluviométrique.

Dans cette logique, l'indicateur Drought-Rainfall (SPI) peut être considéré, pour le trimestre deux 2026, comme un facteur non contributif au risque d'insécurité alimentaire et nutritionnelle à l'échelle nationale. Contrairement au premier trimestre, où le déficit pluviométrique de janvier constituait un signal de vulnérabilité conjoncturelle pour les zones agropastorales de l'Adamaoua, du Centre et du Nord-Ouest. La stabilité pluviométrique du deuxième trimestre suggère que les conditions climatiques n'ont pas exercé de pression additionnelle sur la disponibilité des ressources en eau, la production agricole de contre-saison, ni sur les conditions pastorales dans les 58 départements évalués. La figure 1 présente les températures moyennes et les précipitations cumulées au cours du deuxième trimestre 2026 sur l'ensemble du territoire.

Figure 1. Dynamique des précipitations et températures moyennes d'avril à juin 2026 au Cameroun.

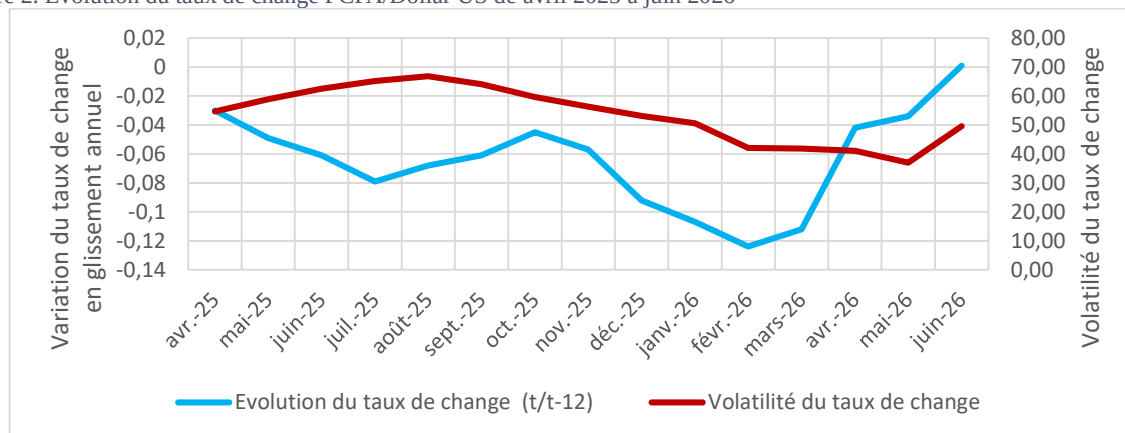


## Taux de change et volatilité du taux de change

Au cours du deuxième trimestre 2026, et similairement au trimestre précédent, aucune alerte n'a été enregistrée aussi bien sur le taux de change que sur la volatilité du taux de change du dollar américain par rapport au FCFA. La principale raison justifiant cette situation reste la stabilité du taux de change du dollar américain par rapport à l'euro qui lui a une parité fixe avec le FCFA (1

€=655,957 FCFA). Contrairement au constat fait lors du trimestre précédent où l'on enregistrait une baisse des réserves de change, la situation semble s'améliorer d'après le rapport sur la politique monétaire, avec notamment un niveau de réserves estimé à 7 248 milliards FCFA. La figure 2 montre que les variations du taux de change en glissement annuel qui étaient très fortes aux premier trimestre sont moins importantes au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre. Quand à la volatilité, elle a maintenu sa tendance baissière jusqu'à mai 2026 avant de remonter en juin 2026.

Figure 2. Evolution du taux de change FCFA/Dollar US de avril 2025 à juin 2026



Source : Données du modèle du JMR

L'analyse à la frontière avec le Nigeria voisin révèle que le taux de change de la monnaie nigérienne (Naira) par rapport au FCFA reste quasiment stable au cours du deuxième trimestre, passant de 1000 Naira pour 414 FCFA en avril, à 1000 Naira pour 416 FCFA en juin 2026. Ce bas niveau du taux de change Naira/FCFA continue de restreindre, toutes choses égales par ailleurs, les exportations transfrontalières des vivres du Cameroun vers le Nigéria, maintenant le bas niveau des prix des produits alimentaires, notamment des céréales comme le maïs. En conséquence, les petits producteurs pourraient manquer de moyens pour la campagne agricole en cours du fait des faibles prix observés sur le marché.

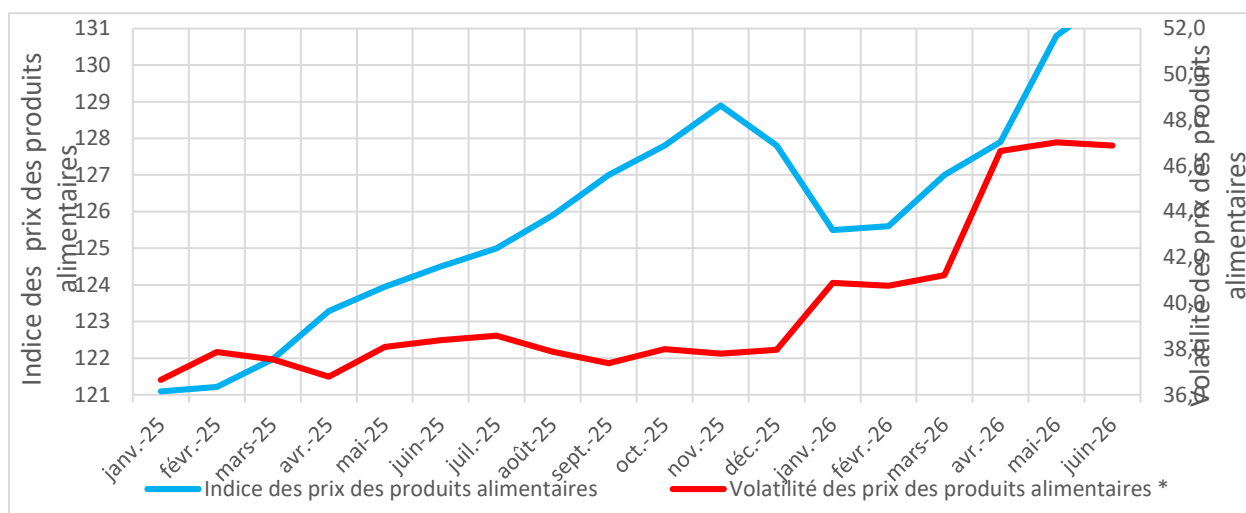
### Prix alimentaires et volatilité des prix alimentaires

Le modèle JMR a enregistré, au deuxième trimestre 2026, 15 et 53 alertes de risque accentué respectivement pour l'indice des prix alimentaires et la volatilité-prix alimentaires. 1 alerte de risque critique a été observée pour la volatilité-prix alimentaires uniquement au mois d'avril. Alors que les alertes relatives aux prix alimentaires se sont localisées principalement dans les certaines localités des régions de l'Extrême-Nord, du Littoral, du Nord, du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Sud-Ouest, celles associées à la volatilité-prix alimentaires se sont étendues sur l'ensemble des 10 régions du Cameroun.

La seule alerte critique concernant la volatilité-prix alimentaires a été enregistrée dans le département de Boyo (Nord-Ouest) dont les marchés alimentaires sont confrontés à des sérieux défis d'accès et de sécurité. Pour le reste, les alertes de risque accentuée enregistrées autant pour les prix alimentaires que pour la volatilité-prix alimentaires mettent en évidence les perturbations des marchés en raison des difficultés locales d'approvisionnement et de distribution associées souvent au comportement spéculatif des offreurs (producteurs, commerçants) qui attendent le bon moment pour écouler les produits, piégeant les ménages les plus vulnérables.

Sur le plan national, les prix alimentaires affichent, depuis 2025, une tendance globalement haussière, malgré quelques replis ponctuels. Après un recul temporaire en décembre 2025, l'indice des prix alimentaires repart nettement à la hausse au cours des cinq premiers mois de 2026, pour atteindre son niveau le plus élevé en mai. Cette dynamique s'accompagne d'une volatilité persistante (figure 3). D'après l'Institut National de la Statistique, la hausse des prix des produits alimentaires de 2,3% entre avril et mai 2026, est attribuable aux légumes (6,1%), poissons et fruits de mer (4,1%).

Figure 3. Evolution de l'indice des prix des produits alimentaires (base 100=janvier 2022) et de la volatilité des prix alimentaires



Source: Données de l'Institut National de la Statistique

## AUTRES INDICATEURS

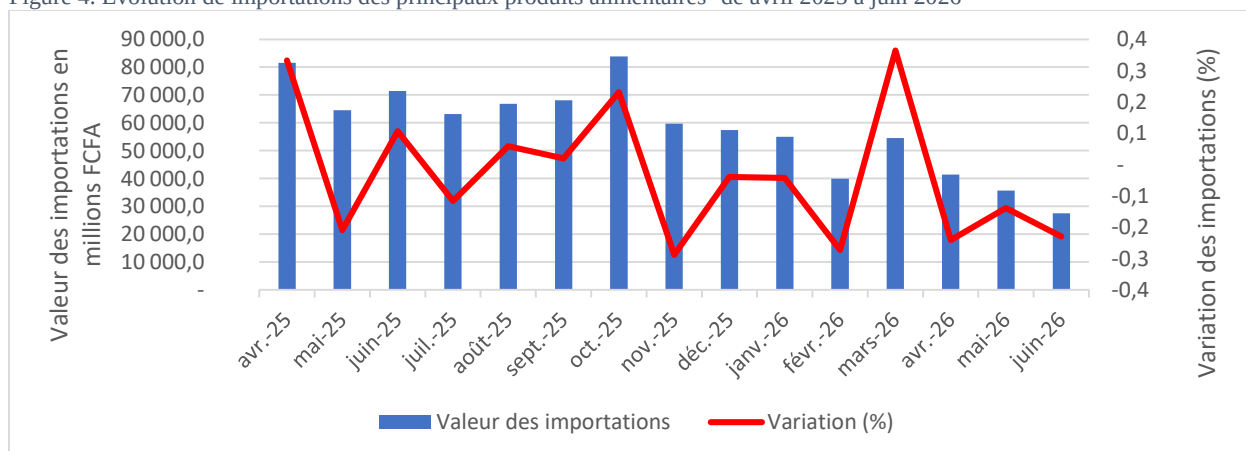
Cette section présente des informations contextuelles supplémentaires sur les indicateurs pertinents de sécurité alimentaire et nutritionnelle au Cameroun.

### Importations alimentaires

La tendance baissière de l'évolution des importations des principaux produits alimentaires observée au cours du trimestre précédent reste maintenue. Entre avril 2025 et juin 2026, le niveau des importations alimentaires passe de 81,5 milliards de FCFA à 26,9 milliards. Le niveau des importations au deuxième trimestre 2026 est globalement en baisse par rapport au niveau enregistré à la même période en 2025. C'est le résultat des effets de la politique d'import-substitution effective depuis 2024 et se traduisant notamment par l'augmentation des superficies cultivées (riz) et une hausse des droits de douanes (5% pour le riz ordinaire et 20% pour le riz de luxe). Par ailleurs, la baisse des importations de graisses végétales (de 16 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2025 à environ 11,8 milliard au deuxième trimestre 2026) et du blé (de 50,6 milliards à 40,2 milliards) expliquent également cette baisse globale des importations des principaux produits alimentaires. D'autres facteurs ont également contribué à cette situation : la hausse de coûts des transports maritimes et la baisse actée des exportations informelles de céréales à destination du Nigéria.

La baisse actuelle des importations de céréales pourrait, à terme, fragiliser la disponibilité sur le marché national. En cas de reprise des exportations vers le Nigéria ou d'une chute anticipée de la production locale, le pays s'exposerait à un risque de relative pénurie dans les trimestres à venir. Cette incertitude alimente les inquiétudes quant à la sécurité alimentaire et souligne la nécessité d'une vigilance accrue des autorités.

Figure 4. Evolution de importations des principaux produits alimentaires<sup>2</sup> de avril 2025 à juin 2026



Source : Données de la Direction Générale des Douanes

<sup>2</sup> Les principaux produits pris en compte sont le maïs, le blé, le riz le poisson de mer congelé, les animaux vivants, les graisses et huiles animales ou végétales

## Conflits

Deux foyers majeurs d'instabilité continuent d'influencer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le pays, à savoir la crise séparatiste dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest et l'insurrection des groupes armés non-étatiques (ISWAP et JAS/Boko Haram) dans l'Extrême-Nord selon l'Armed Conflict Location & Event Data (ACLED, <https://acleddata.com/country/cameroon>).

Dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, on enregistre une augmentation des incidences sécuritaires et du nombre de décès entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 juin 2026, par rapport au premier trimestre. 1108 incidents ont été enregistré contre 676 au 1<sup>er</sup> trimestre 2026 soit une augmentation de 64% des cas. Ils ont été à l'origine de 392 décès contre 278 au premier trimestre, soit une augmentation de 41% des décès. Les départements du Fako et de la Meme dans le Sud-Ouest, le Bui, le Donga Mantum et la Mezam dans le Nord-Ouest enregistrent les occurrences les plus élevées. L'augmentation des enlèvements et des extorsions limite les déplacements en zones rurales, restreignant l'accès des agriculteurs aux champs éloignés au moment critique de la campagne agricole dans ces régions (entretien des champs et début des récoltes).

Dans la région de l'Extrême-Nord, entre avril et juin 2026, des incidents ont donné lieu à des enlèvements contre rançon, des cas de violences sexuelles et des destructions des biens (maisons et boutiques incendiées), et du vol des biens matériels (motos, denrées alimentaires et bétail). Plusieurs localités situées le long de la frontière nigériane, dans les arrondissements de Kolofata et Mora dans le Mayo Sava ont été visées par des groupes armés non-étatiques. Au total, 295 incidences sécuritaires ont été enregistrés, soit une augmentation de 81% par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2026. Ces incidences ont provoqué 178 décès, soit une augmentation de 46% par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre. Les départements du Mayo Sava, Logone et Chari et du Mayo Tsanaga restent les plus touchés. Toutes ces attaques ont eu des implications directes sur l'accès à la nourriture, le fonctionnement des marchés, l'élevage et les moyens de subsistance des ménages.

## Déplacements

La situation ne s'est pas stabilisée sur le terrain depuis le premier trimestre 2026. Au 30 juin 2026, le Cameroun cumule 1 004 257 déplacés internes dont 493 402 originaires des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest et 510 855 en provenance du bassin du Lac-Tchad, en raison de l'insécurité qui y prévaut. Pour ce qui est des réfugiées, ils sont au nombre de 412 521 tandis que 790 842 personnes sont retournées (confère <https://data.unhcr.org/fr/country/cmr>). Les déplacements forcés des populations ont entraîné une perte de moyens d'existence des victimes et ont engendré une pression sur les ressources des communautés et des familles d'accueil, accentuant la détérioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle qui était déjà précaire.

Les déplacés en provenance du Nord-Ouest et Sud-Ouest se relocalisent soit à l'intérieur des deux régions, soit dans les régions de l'Ouest, du Littoral, de l'Adamaoua et du Centre (<https://data.unhcr.org/fr/documents/details/123212>).

Quant à l'Extrême-Nord, les déplacements se font surtout à l'intérieur de la région. Au total 2 792 personnes soit 532 ménages nouvelles arrivés ont été enregistrées dans la région de l'Extrême-Nord. Les localités d'accueil prioritaires incluent :

- Moulvoudaye ([Synthèse des déplacements dans le département de Mayo Kani Cameroun](#)),
- Maga ([Synthèse des déplacements dans le département de Mayo Danay Cameroun](#)),
- Mokolo ([Synthèse des déplacements dans le département de Mayo Tsanaga Cameroun](#)), et
- Logone Birni ([Synthèse des déplacements dans le département de Logone Chari Cameroun](#)).

Ces zones, déjà vulnérables, subissent une pression accrue sur les terres agricoles, l'eau, les pâturages et les services sociaux.

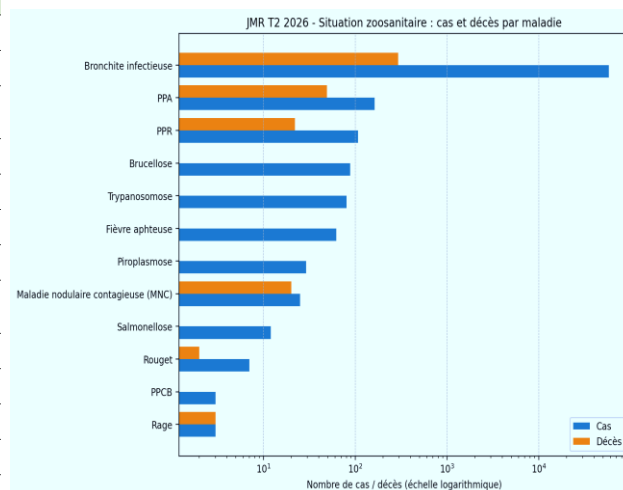
## Santé animale

Au cours du deuxième trimestre 2026, les données zoosanitaires font ressortir une pression sanitaire persistante sur les filières animales. Au total, 43 foyers ou événements sanitaires affectant les élevages avicoles, porcins, bovins, ovins et caprins ont été répertoriés, provoquant 58 578 cas et 388 décès, toutes maladies confondues, selon les alertes notifiées au RESCAM (Réseau d'Épidémiosurveillance des Maladies Animales du Cameroun). La situation est fortement marquée par un foyer de bronchite infectieuse aviaire dans la région de l'Ouest causant à elle seule 58 000 cas et 292 décès. La Peste Porcine Africaine (PPA), la Peste des Petits Ruminants (PPR), la fièvre aphteuse, la trypanosomose, la brucellose et la piroplasmose, demeurent des maladies présentant le plus fort impact direct sur les moyens d'existence.

La PPR touche plusieurs régions et demeure préoccupante pour les ménages ruraux qui dépendent des petits ruminants comme capital productif et source de protéines. La PPA, quant à elle, a été observée dans la région du Nord-ouest (Mezam) et apparaît également dans le Mayo-Sava (région de l'extrême nord), avec des niveaux de mortalité importants et des conséquences prévisibles sur l'offre en viande porcine. Les mesures de police sanitaire de la PPA autour des foyers incluent la restriction des mouvements des animaux, la quarantaine, la désinfection et l'abattage sanitaire programmé. Ces mesures sont nécessaires pour contenir la propagation, mais elles peuvent réduire à court terme l'offre de protéines animales et accentuer la rareté des produits porcins et la hausse des prix sur certains marchés.

Figure 5. Comparaison des cas et décès par maladie

| Maladie                             | Foyers    | Cas           | Décès      | Régions principalement touchées                         |
|-------------------------------------|-----------|---------------|------------|---------------------------------------------------------|
| Bronchite infectieuse               | 1         | 58 000        | 292        | Ouest                                                   |
| PPA                                 | 6         | 162           | 49         | Extrême-Nord, Nord-Ouest                                |
| PPR                                 | 10        | 107           | 22         | Centre, Est, Extrême-Nord, Nord-Ouest, Ouest, Sud-Ouest |
| Brucellose                          | 1         | 88            | 0          | Extrême-Nord                                            |
| Trypanosomose                       | 8         | 80            | 0          | Centre, Extrême-Nord                                    |
| Fièvre aphteuse                     | 5         | 62            | 0          | Centre, Extrême-Nord, Nord, Nord-Ouest                  |
| Piroplasmose                        | 4         | 29            | 0          | Centre, Extrême-Nord                                    |
| Maladie nodulaire contagieuse (MNC) | 1         | 25            | 20         | Nord-Ouest                                              |
| Salmonellose                        | 1         | 12            | 0          | Nord-Ouest                                              |
| Rouget                              | 2         | 7             | 2          | Centre, Nord-Ouest                                      |
| Rage                                | 3         | 3             | 3          | Centre, Extrême-Nord, Nord                              |
| PPCB                                | 1         | 3             | 0          | Extrême-Nord                                            |
| <b>Total</b>                        | <b>43</b> | <b>58 578</b> | <b>388</b> |                                                         |

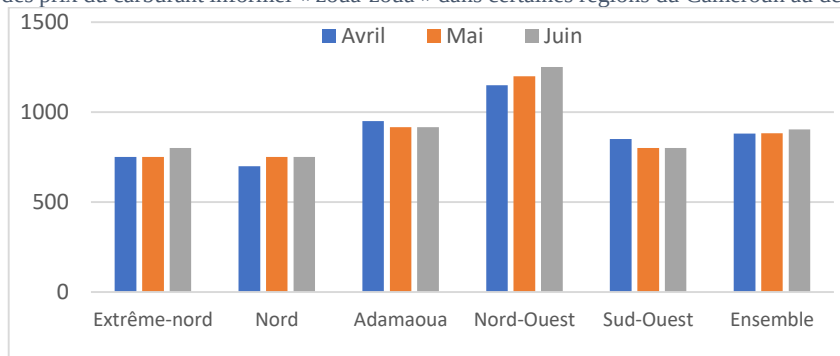


Source : Direction de la Santé Vétérinaire/MINEPIA

### Prix et Importations de carburant

Au Cameroun, la régulation des prix des produits pétroliers par les autorités contribue à contenir les coûts de transport et de distribution, notamment pour les denrées alimentaires. Mais dans les régions frontalières — de l'Extrême-Nord au Sud-Ouest — une part importante de l'économie repose sur le carburant informel, appelé « zoua-zoua », importé du Nigéria. Ses prix, fixés librement selon l'approvisionnement transfrontalier, les contrôles douaniers, la disponibilité du produit ou encore la situation sécuritaire, sont devenus un indicateur indirect du coût d'accès aux marchés alimentaires. Historiquement moins cher, ce carburant tend désormais à s'aligner, voire à dépasser les tarifs officiels, aujourd'hui fixés à 840 FCFA pour le Super et 828 FCFA pour le Gasoil, comme l'illustre la figure 6.

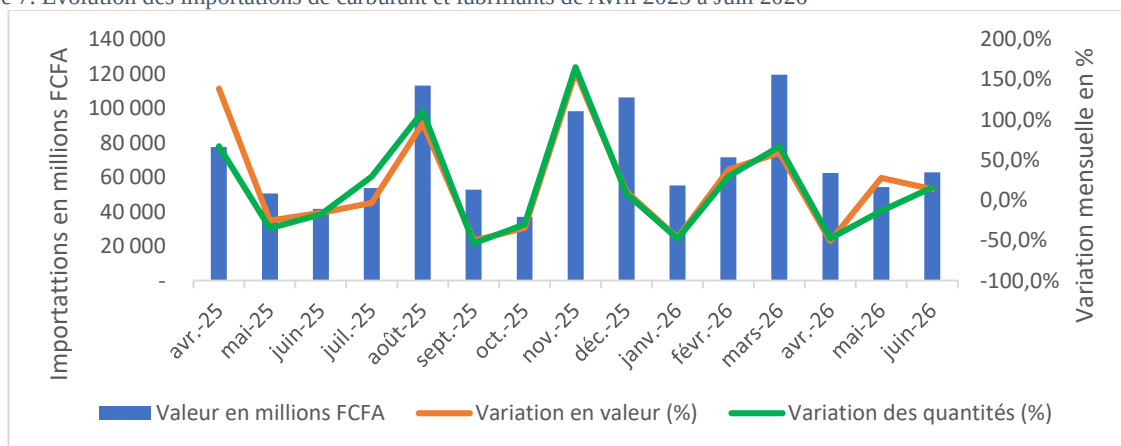
Figure 6. Evolution des prix du carburant informel « zoua-zoua » dans certaines régions du Cameroun au deuxième trimestre 2026



Source: Enquêtes PNVRSA et PAM.

Par ailleurs, au deuxième trimestre 2026, les importations de carburant du Cameroun ont évolué dans un contexte de forte incertitude géopolitique liée aux perturbations du détroit d'Ormuz. Si les coûts d'acquisition et de transport ont augmenté sous l'effet de la hausse des cours internationaux, des primes d'assurance et des tensions logistiques, le pays a évité une rupture majeure d'approvisionnement grâce à une stratégie de diversification des fournisseurs et à une gestion proactive des contrats d'importation.

Figure 7. Evolution des importations de carburant et lubrifiants de Avril 2025 à Juin 2026



Source: Données de la Direction Générale des Douanes

## RÉSULTATS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

### Sécurité alimentaire : ménages déplacés internes (IDP) vs ménages non déplacés

Au deuxième trimestre 2026, la situation de l'insécurité alimentaire semble s'être particulièrement dégradée, particulièrement chez les ménages déplacés internes. Bien que les caractéristiques démographiques et les moyens d'existence aient peu évolué, la plupart des indicateurs de sécurité alimentaire se sont détériorés au cours du deuxième trimestre tel qu'il apparaît au tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2. Situation alimentaire des ménages au Cameroun entre les premier et deuxième trimestres 2026

| Indicateur                                    | Catégorie                        | Premier trimestre –2026 |        | Deuxième trimestre –2026 |        |
|-----------------------------------------------|----------------------------------|-------------------------|--------|--------------------------|--------|
|                                               |                                  | Non-PDI                 | PDI    | Non-PDI                  | PDI    |
| Consommation alimentaire                      | Acceptable                       | 65,2%                   | 35,8%  | 62,4%                    | 32,8%  |
|                                               | Limite (Borderline)              | 26,3%                   | 44,0%  | 27,5%                    | 39,5%  |
|                                               | Pauvre                           | 8,6%                    | 20,2%  | 10,2%                    | 27,7%  |
| Durée de stock alimentaire                    | Aucun stock                      | 27,2%                   | 37,9%  | 30,8%                    | 48,3%  |
|                                               | Moins d'une semaine              | 21,3%*                  | 29,0%* | 18,7%*                   | 22,2%* |
|                                               | Entre une et deux semaines       | 20,1%                   | 14,7%  | 19,1%                    | 13,5%  |
|                                               | Entre deux et trois semaines     | 6,4%                    | 7,2%   | 6,6%                     | 5,0%   |
|                                               | Entre trois et quatre semaines   | 7,0%                    | 4,1%   | 8,7%                     | 4,4%   |
|                                               | Plus d'un mois                   | 18,0%                   | 7,1%   | 16,1%                    | 6,6%   |
| Échelle de la faim (CH)                       | Nulle (Phase 1)                  | 47,3%                   | 14,3%  | 42,3%                    | 15,7%  |
|                                               | Faible (Phase 2)                 | 19,7%                   | 24,0%  | 24,2%                    | 28,1%  |
|                                               | Modérée (Phase 3)                | 29,7%                   | 55,1%  | 29,9%                    | 50,0%  |
|                                               | Grave (Phase 4)                  | 2,3%                    | 5,0%   | 2,5%                     | 3,6%   |
|                                               | Très grave (Phase 5)             | 1,0%                    | 1,6%   | 1,1%                     | 2,6%   |
| Stratégies de consommation alimentaire (rCSI) | Faible (0-3)                     | 37,4%                   | 9,9%   | 33,6%                    | 8,3%   |
|                                               | Moyen (4-18)                     | 40,4%                   | 39,4%  | 40,5%                    | 37,8%  |
|                                               | Elevé (≥19)                      | 22,2%                   | 50,7%  | 25,9%                    | 53,9%  |
| Stratégies des moyens d'existence (LCS)       | Aucune stratégie                 | 25,2%                   | 9,7%   | 24,8%                    | 9,4%   |
|                                               | Stratégies de stress             | 42,9%                   | 38,9%  | 47,5%                    | 42,9%  |
|                                               | Stratégies de crise              | 22,3%                   | 39,7%  | 19,5%                    | 36,4%  |
|                                               | Stratégies d'urgence             | 9,6%                    | 11,7%  | 8,1%                     | 11,3%  |
| Source d'eau principale                       | Eau embouteillée                 | 5,6%                    | 1,8%   | 5,3%                     | 2,0%   |
|                                               | Eau courante dans le logement    | 3,2%                    | 1,5%   | 4,4%                     | 2,1%   |
|                                               | Puits ou source protégée         | 13,1%                   | 12,6%  | 12,6%                    | 12,6%  |
|                                               | Borne-fontaine / robinet public  | 28,6%                   | 41,6%  | 24,8%                    | 36,8%  |
|                                               | Eau de pluie                     | 0,2%                    | 0,0%   | 0,7%                     | 1,1%   |
|                                               | Eau de surface                   | 1,9%                    | 1,1%   | 3,3%                     | 3,0%   |
|                                               | Camion-citerne / petit réservoir | 0,0%                    | 0,1%   | -                        | -      |
|                                               | Forage / puits tubé              | 39,2%                   | 30,9%  | 37,5%                    | 31,2%  |
|                                               | Puits ou source non protégée     | 8,1%                    | 10,4%  | 11,3%                    | 11,1%  |

Source: Enquête mVAM (Mobile Vulnerability Analysis and Mapping)/PAM; PDI : Personnes déplacées internes

### Consommation alimentaire

La proportion de ménages ayant une consommation alimentaire acceptable a reculé dans les groupes de populations déplacées ou non. Chez les ménages déplacés, elle est passée de 35,8 % au premier trimestre à 32,8 % au deuxième trimestre, tandis que chez

les ménages non déplacés, elle a diminué de 65,2 % à 62,4 %. En conséquence, près de 68 % des ménages déplacés présentent une consommation alimentaire insuffisante (i.e. pauvre ou limite) au deuxième trimestre, confirmant leur forte vulnérabilité alimentaire.

### Disponibilité des stocks alimentaires

La situation des stocks alimentaires s'est également dégradée. La proportion de ménages déplacés ne disposant d'aucun stock est passée d'environ 38 % au premier trimestre à près de 48 % au deuxième trimestre, traduisant un épuisement progressif des réserves alimentaires. Chez les ménages non déplacés, entre 30 % et 32 % ne disposent plus de stocks au deuxième trimestre.

### Faim

Les niveaux de faim demeurent préoccupants. Selon l'Échelle de la faim communautaire (CH), 56,2 % des ménages déplacés se situent en phases 3 à 5 au deuxième trimestre, contre environ 60 % au premier trimestre. Cette légère amélioration reste insuffisante compte tenu de la persistance des niveaux élevés de privation alimentaire. Chez les ménages non déplacés, la proportion de ménages en phases 3 à 5 a légèrement progressé, passant d'environ 32 % à 33,5 %. Le Bassin du Lac Tchad (LCB), notamment l'Extrême-Nord, demeure la zone la plus préoccupante à l'approche de la période de soudure.

### Stratégies d'adaptation

Le recours aux mécanismes d'adaptation continue de s'intensifier. Au deuxième trimestre, 53,9 % des ménages déplacés ont fortement recours à des stratégies négatives de consommation alimentaire ( $rCS \geq 19$ ), tandis qu'en ce qui concerne les moyens d'existence, 36,4 % des ménages utilisent des stratégies de crise et 11,3 % des ménages utilisent des stratégies d'urgence. Le recours à l'endettement reste particulièrement élevé et concerne 72,1 % des ménages déplacés, signe d'une forte pression sur les moyens d'existence.

### Stratégies alimentaires et moyens d'existence

La dépendance aux marchés demeure importante, notamment chez les ménages déplacés. L'autoproduction reste limitée dans ce groupe (39 %) comparativement aux ménages non déplacés (45,7 %). Par ailleurs, l'accès à des revenus réguliers et stables demeure plus faible parmi les populations déplacées, réduisant davantage leur capacité d'accès à l'alimentation.

### Accès aux services de base

Les vulnérabilités liées aux services essentiels persistent. Les ménages déplacés dépendent davantage des bornes-fontaines publiques (36,8 %) et des sources d'eau non protégées (11,1 %, atteignant 31,1 % dans la zone de crise centrafricaine), ce qui augmente les risques sanitaires et nutritionnels.

### Malnutrition

Pour la période d'avril à juin 2026, l'Extrême-Nord concentre de loin le plus grand nombre d'admissions pour la malnutrition aiguë, selon les données cumulées des Centres Nutritionnels Thérapeutiques en Interne (CNTI) et des Centres Nutritionnels en Ambulatoire Sévère (CNAS) : les districts les plus affectés<sup>3</sup> incluent Mokolo (1420 cas), Kousséri (1248 cas), Makary (1128 cas), Mora (871 cas), Meri (866 cas), Maroua 3 (749 cas) et Hina (512 cas). L'Adamaoua et l'Est enregistrent des niveaux d'admission intermédiaires, avec des variations importantes, notamment un pic marqué en mai dans l'Adamaoua suivi d'une baisse en juin. À l'inverse, le Nord présente des admissions relativement faibles dans les CNTI. Les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest n'apparaissent pas dans les données du CNTI, ce qui pourrait refléter une absence de collecte ou une couverture limitée des centres de prise en charge.

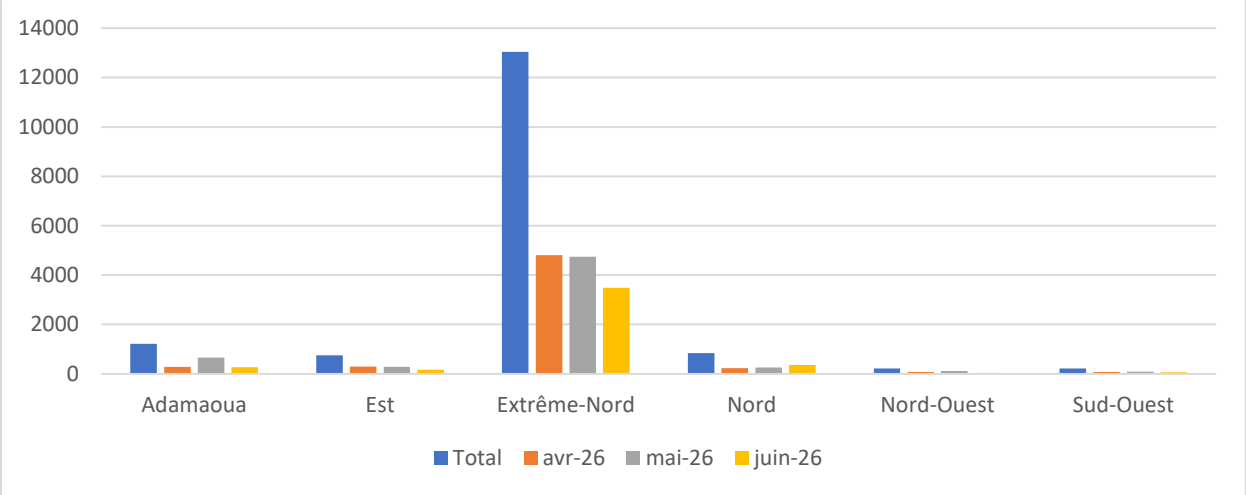
Parallèlement, les autorités sanitaires (MINSANTE) signalent une vague épidémique. La région de l'Extrême-Nord est frappée par une flambée de choléra, concentrée à Mada (plus de 250 cas cumulés, dont 8 décès), Fotokol et Kousséri, avec un total régional de 129 cas en traitement, 188 guéris et 12 décès. Cette situation illustre la synergie négative entre malnutrition et maladies hydriques, aggravant la mortalité infantile. À l'échelle nationale, la rougeole s'est diffusée dans 104 districts entrés en épidémie en 2026, dont 120 encore actifs à la semaine 27, touchant toutes les régions et renforçant la pression sur les enfants malnutris, particulièrement dans l'Extrême-Nord où les flambées se superposent.

Au final, l'analyse des niveaux de risque régionaux confirme l'Extrême-Nord comme zone à risque « très élevé », exposée aux flux transfrontaliers avec le Nigéria et le Tchad, suivie du Nord (risque élevé), tandis que l'Est, le Sud, le Nord-Ouest et le Sud-Ouest présentent des risques modérés, et l'Adamaoua un risque faible. Cette cartographie des vulnérabilités montre une convergence des crises nutritionnelles et épidémiques dans l'Extrême-Nord, nécessitant une réponse multisectorielle intégrée (nutrition, vaccination, WASH, surveillance communautaire), tandis que les autres régions exigent une vigilance différenciée selon leur niveau de risque et leur exposition transfrontalière.

---

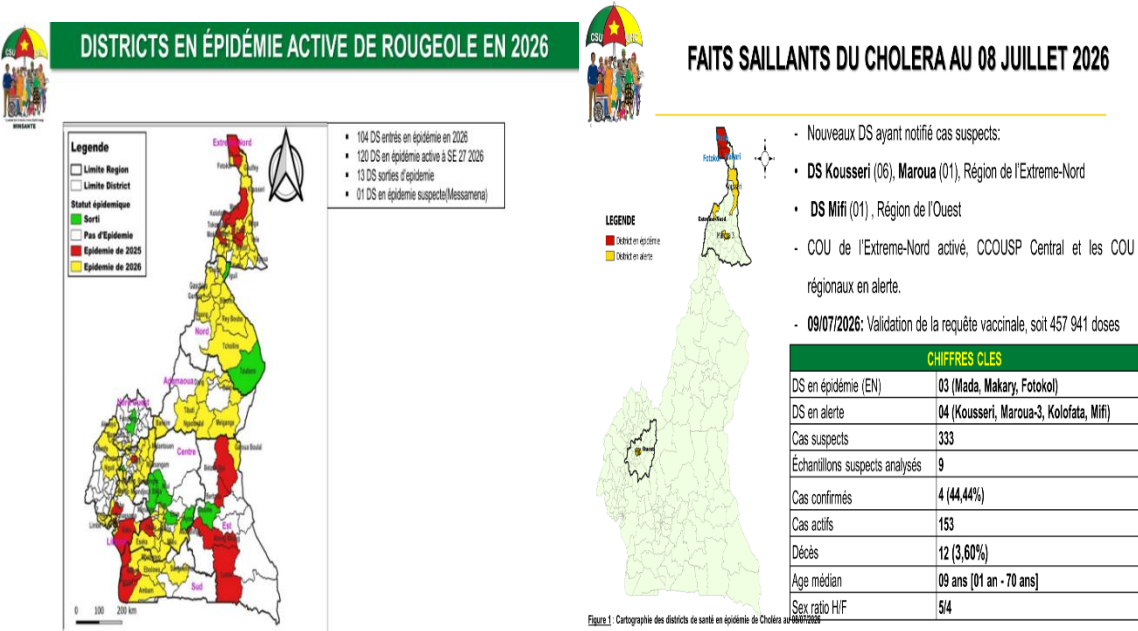
<sup>3</sup> Il s'agit des districts avec plus de 500 admissions pour MAS au cours du deuxième trimestre 2026.

Figure 8. Nombre d'admissions des enfants de moins de 5 ans pour malnutrition aigüe sévère au Cameroun



Source : CNAS et CNTI/MINSANTE

Figure 9. Cartographie des cas de rougeole et de choléra au deuxième trimestre 2026

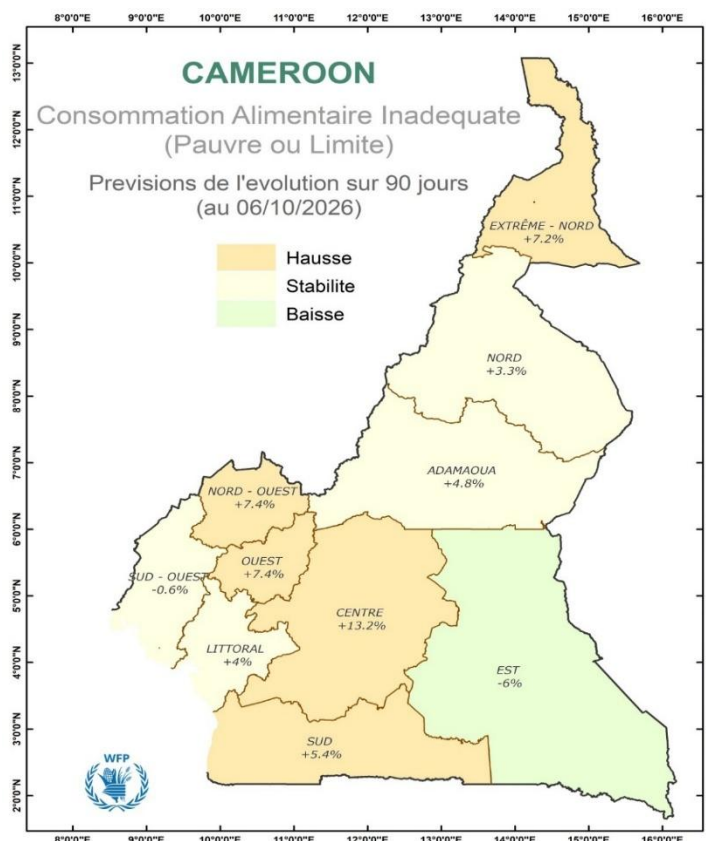


## PERSPECTIVES

### La situation en matière de sécurité alimentaire (projection anticipatoire pour juillet-septembre 2026)

Les prévisions de l'évolution de la consommation alimentaire sur 90 jours basées sur les prix des denrées alimentaires, les régimes pluviométriques et le recours des ménages à des stratégies d'adaptation, indiquent une augmentation de la consommation alimentaire insuffisante (c'est-à-dire pauvre ou limite) dans plusieurs régions du Cameroun. Toutefois, les hausses observées dans le Centre (+13,2 %) et l'Ouest (+7,4 %) doivent être relativisées en raison de leur meilleure intégration aux marchés et de leurs capacités d'approvisionnement.

Figure 10. Prévisions de la variation de la consommation alimentaire inadéquate sur 90 jours par région



L'attention doit principalement se concentrer sur les régions septentrionales, notamment l'Extrême-Nord (+7,2 %), le Nord (+3,3 %) et l'Adamaoua (+4,8 %), où l'approche de la période de soudure, l'épuisement progressif des stocks et la forte dépendance aux marchés risquent de limiter davantage l'accès à l'alimentation des ménages les plus vulnérables.

Le Nord-Ouest (+7,4 %) demeure également une zone de préoccupation majeure. La crise sociopolitique continue d'y perturber les activités agricoles, le fonctionnement des marchés et la mobilité des populations. Avec l'installation de la saison des pluies, les difficultés d'accès humanitaire et commercial pourraient s'accroître davantage en raison de la dégradation de certains axes routiers.

La concentration persistante des admissions pour malnutrition aiguë dans l'Extrême Nord laisse présager une aggravation si les capacités de prise en charge ne sont pas renforcées rapidement. La concomitance des flambées de choléra et de rougeole accentue la vulnérabilité des enfants malnutris, annonçant une mortalité accrue sans interventions intégrées. La cartographie des risques confirme la nécessité d'une réponse multisectorielle dans l'Extrême Nord, tandis que les autres régions exigent une vigilance différenciée selon leur exposition.

Sur le plan vétérinaire, la situation zoonositaire du deuxième trimestre 2026 confirme une situation de pression sanitaire susceptible d'aggraver l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans certaines zones. Les foyers de PPA, de PPR, de fièvre aphteuse, de trypanosomose et de bronchite infectieuse aviaire peuvent entraîner des pertes de cheptel, une baisse de l'offre en protéines animales, une hausse des prix et des perturbations de marchés. Il est recommandé de renforcer la surveillance épidémiologique, d'accélérer les confirmations de laboratoire, de poursuivre la vaccination ciblée contre la PPR, de contrôler strictement les mouvements autour des foyers de PPA et d'intégrer systématiquement les données zoonositaires dans l'analyse IPC/CH, afin de mieux anticiper les impacts sur les disponibilités alimentaires, les prix, les revenus des ménages et la nutrition.

### Evolution des approvisionnements en énergie (carburant et gaz)

La situation énergétique du Cameroun demeure sous haute surveillance. La perturbation de la production locale de gaz, combinée à l'instabilité internationale liée aux conflits en Ukraine et au Moyen-Orient, accentue la vulnérabilité du pays.

La guerre russo-ukrainienne et la fermeture prolongée du détroit d'Ormuz — par où transite près de 20 % du commerce mondial de pétrole — continuent de menacer la sécurité des approvisionnements en carburant. Dans ce contexte, le projet de réhabilitation de la SONARA (Société Nationale de Raffinage) apparaît comme une option stratégique pour restaurer une autonomie énergétique. À court terme, l'enjeu majeur reste la réduction de la dépendance du Cameroun face aux chocs géopolitiques actuels et futurs qui secouent les marchés mondiaux des hydrocarbures.

La situation énergétique du Cameroun se complique avec l'arrêt de la production nationale de gaz naturel liquéfié, consécutif au départ de l'usine flottante Hilli Episeyo. À cela s'ajoute une baisse de la production locale de gaz domestique. Cette double rupture entraîne une perte estimée entre 250 et 300 milliards FCFA de recettes publiques et accroît la dépendance du pays aux importations. Au-delà de l'impact budgétaire, la consommation nationale pourrait être fragilisée, exposant les ménages à des risques de pénuries et à des comportements spéculatifs. Les autorités sont désormais appelées à renforcer les mécanismes de régulation pour contenir ces dérives.

## ANNEXES

### Annexe I. Nombre d'alertes JMR par région

Le tableau 3 indique le nombre d'alertes JMR pour chaque indicateur par région.

Tableau 3. Nombre d'alertes JMR par département et par région d'avril à juin 2026

| Région       | Sécheresse-NDVI |          | Sécheresse-Précipitations |          | Taux de change |          | Prix alimentaires |          | Volatilité du taux de change |          | Volatilité des prix alimentaires |          |
|--------------|-----------------|----------|---------------------------|----------|----------------|----------|-------------------|----------|------------------------------|----------|----------------------------------|----------|
|              | Critique        | Accentué | Critique                  | Accentué | Critique       | Accentué | Critique          | Accentué | Height                       | critical | Critique                         | Accentué |
| Adamaoua     |                 |          |                           |          |                |          |                   |          |                              |          |                                  | 01       |
| Centre       | 01              | 01       |                           |          |                |          |                   |          |                              |          |                                  | 24       |
| Est          |                 |          |                           |          |                |          |                   |          |                              |          |                                  | 03       |
| Extrême-Nord | 01              | 01       |                           |          |                |          |                   | 01       |                              |          |                                  | 02       |
| Littoral     | 02              | 04       |                           |          |                |          |                   | 02       |                              |          |                                  | 03       |
| Nord         |                 |          |                           |          |                |          |                   | 01       |                              |          |                                  | 08       |
| Nord-Ouest   |                 | 02       |                           |          |                |          |                   | 04       |                              |          | 01                               | 05       |
| Ouest        |                 | 01       |                           |          |                |          |                   |          |                              |          |                                  | 02       |
| Sud          | 01              |          |                           |          |                |          |                   | 06       |                              |          |                                  | 02       |
| Sud-Ouest    | 06              | 03       |                           |          |                |          |                   | 01       |                              |          |                                  | 03       |
| Total        | 11              | 12       |                           |          |                |          |                   | 15       |                              |          | 01                               | 53       |

### Annexe II. Alertes du JMR par département présentant un risque élevé de détérioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle

Le tableau 4 présente les alertes du JMR par département. Seuls les départements ayant les niveaux d'alerte les plus élevés, entre 3 et 5, y figurent. Le tableau indique les alertes critiques (rouge), les alertes accentuées (orange) et la situation normale (blanc) pour chaque indicateur de risque pour la sécurité alimentaire et par département.

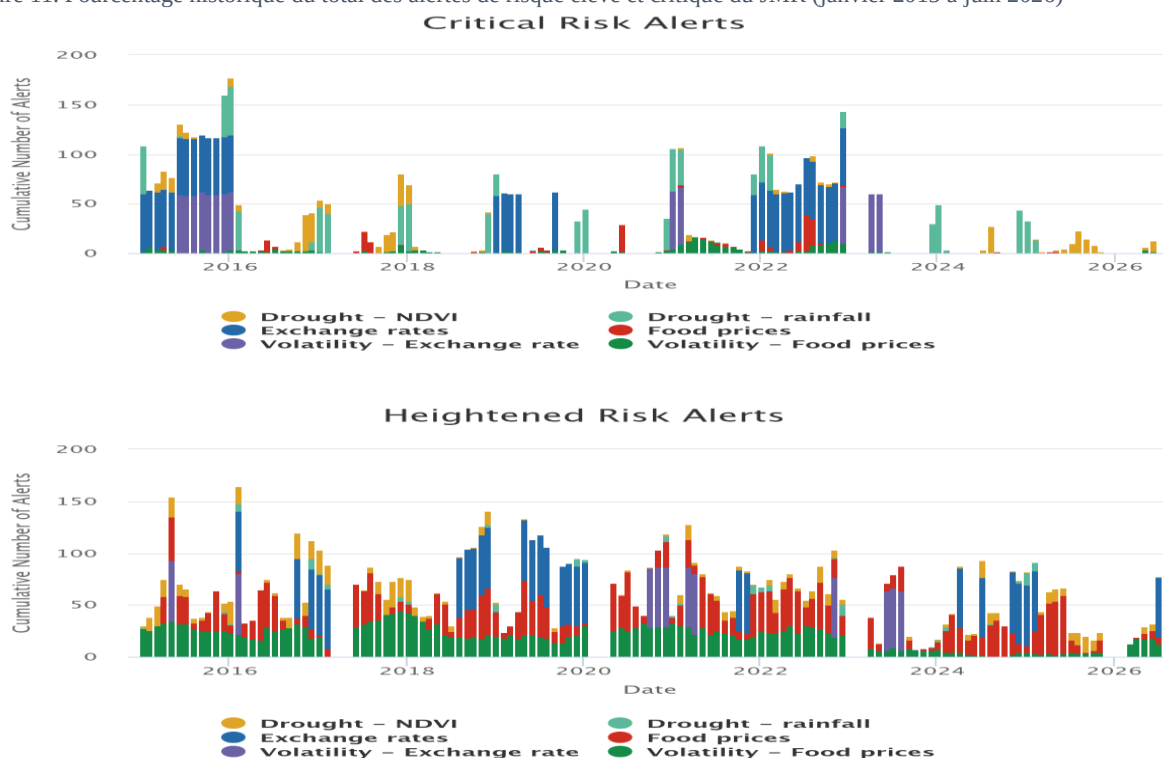
Tableau 4. Alertes du JMR par département présentant un risque plus élevé de détérioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle entre avril et juin 2026

| Région     | Département     | Niveau d'alerte | Sécheresse-NDVI | Sécheresse-Précipitations | Taux de change | Prix alimentaires | Volatilité-taux de change | Volatilité-prix alimentaires |
|------------|-----------------|-----------------|-----------------|---------------------------|----------------|-------------------|---------------------------|------------------------------|
| Centre     | Haute-Sanaga    | 03              |                 |                           |                |                   |                           | 03                           |
| Centre     | Lékié           | 03              |                 |                           |                |                   |                           | 03                           |
| Centre     | Mbam-et-Kim     | 03              |                 |                           |                |                   |                           | 03                           |
| Centre     | Mefou-et-Afamba | 03              |                 |                           |                |                   |                           | 03                           |
| Centre     | Mefou-et-Akono  | 03              | 01              |                           |                |                   |                           | 02                           |
| Centre     | Nyong-et-Ekellé | 03              |                 |                           |                |                   |                           | 03                           |
| Centre     | Nyong-et-So'o   | 03              | 01              |                           |                |                   |                           | 02                           |
| Littoral   | Moungo          | 05              | 01              |                           |                |                   |                           |                              |
|            |                 |                 | 01              |                           |                | 01                |                           | 02                           |
| Littoral   | Nkam            | 03              | 02              |                           |                | 01                |                           |                              |
| Littoral   | Wouri           | 03              | 01              |                           |                |                   |                           |                              |
|            |                 |                 | 01              |                           |                |                   |                           | 01                           |
| Nord       | Bénoué          | 03              |                 |                           |                |                   |                           | 03                           |
| Nord       | Mayo-Louti      | 03              |                 |                           |                |                   |                           | 03                           |
| Nord-Ouest | Donga-Mantung   | 04              |                 |                           |                | 02                |                           | 02                           |
| Nord-Ouest | Mezam           | 04              |                 |                           |                | 01                |                           | 03                           |
| Sud-Ouest  | Meme            | 03              | 01              |                           |                |                   |                           |                              |
|            |                 |                 | 01              |                           |                |                   |                           | 01                           |
| Sud-Ouest  | Ndian           | 03              | 01              |                           |                |                   |                           |                              |
|            |                 |                 | 01              |                           |                | 01                |                           |                              |

### Annexe III. Alertes historiques de JMR concernant les risques accrus et critiques

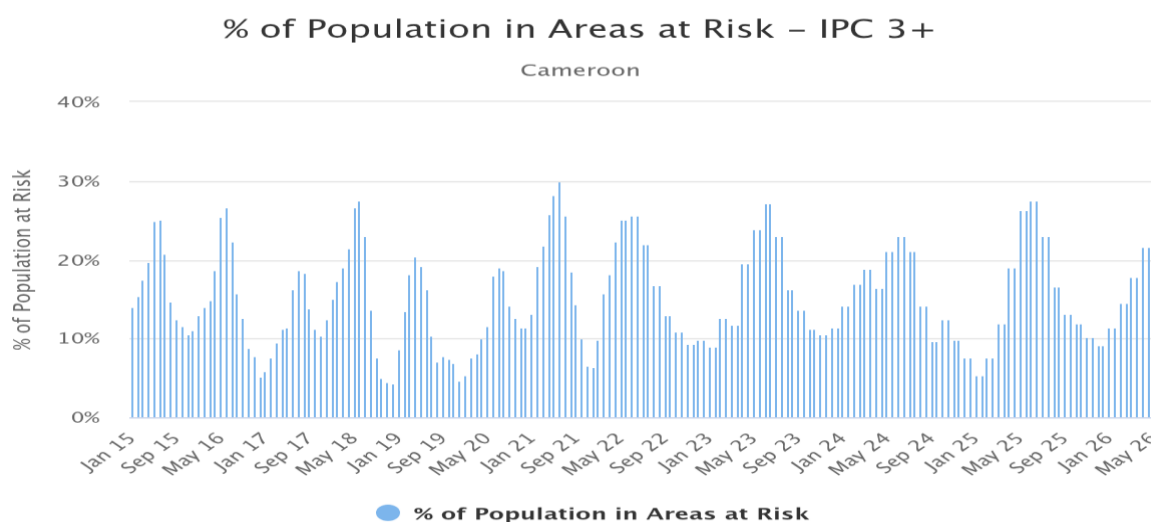
La figure 11 ci-dessous présente la répartition historique des alertes de risque en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle du JMR par indicateur pour tous les 58 départements. Les graphiques indiquent le pourcentage du nombre total d'alertes de risque élevé et critique possibles pour chacun des six indicateurs de risque de crise en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Plus le score est élevé, plus la sécurité alimentaire et nutritionnelle se détériore.

Figure 11. Pourcentage historique du total des alertes de risque élevé et critique du JMR (janvier 2015 à juin 2026)



### Annexe IV. Aperçu historique de la population exposée au risque de connaître un niveau d'insécurité alimentaire de niveau 3 ou plus selon l'IPC/CH.

Figure 12. Pourcentage de la population vivant dans des zones à risque de connaître des niveaux d'insécurité alimentaire IPC/CH 3 ou pire (janvier 2015 à juin 2026)



## Annexe V. Sources et périodes des indicateurs de risque et des variables cibles du JMR

Tableau 5. Sources des indicateurs et périodes de référence

|                                                 | SOURCE          | LIEN                                                                                                                              | DONNÉES DU | DONNÉES AU |
|-------------------------------------------------|-----------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|------------|
| <b>Indicateur de risque</b>                     |                 |                                                                                                                                   |            |            |
| Sécheresse-NDVI                                 | PAM             | <a href="https://data.humdata.org/dataset/cmr-ndvi-subnational">https://data.humdata.org/dataset/cmr-ndvi-subnational</a>         | 01/01/2010 | 01/03/2026 |
| Sécheresse-Précipitations                       | PAM             | <a href="https://data.humdata.org/dataset/cmr-rainfall-subnational">https://data.humdata.org/dataset/cmr-rainfall-subnational</a> | 01/01/2010 | 01/03/2026 |
| Taux de change                                  | Banque mondiale | <a href="https://microdata.worldbank.org/catalog/6139">https://microdata.worldbank.org/catalog/6139</a>                           | 01/01/2010 | 01/03/2026 |
| Prix alimentaires                               | Banque mondiale | <a href="https://microdata.worldbank.org/catalog/4487">https://microdata.worldbank.org/catalog/4487</a>                           | 01/01/2010 | 01/03/2026 |
| <b>Variable cible</b>                           |                 |                                                                                                                                   |            |            |
| Réseau de systèmes d'alerte précoce à la famine | Banque mondiale | <a href="https://datacatalog.worldbank.org/search/dataset/0064614">https://datacatalog.worldbank.org/search/dataset/0064614</a>   | 07/01/2009 | 10/01/2024 |

Tableau 6. Méthode des indicateurs et seuils d'alerte

| Indicateur de risque         | Méthode des indicateurs                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Seuil de risque accentué | Seuil de risque critique |
|------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Sécheresse-NDVI              | La valeur originale représente l'indice de végétation par différence normalisée (NDVI) moyen. La valeur de l'indicateur a été construite à partir de la valeur originale en utilisant un z score avec la médiane de toutes les données sur le dernier mois. Une alerte est déclenchée lorsque la valeur de l'indicateur est inférieure au seuil.                               | -1,07                    | -1,69                    |
| Sécheresse-Précipitations    | La valeur originale représente la pluviométrie moyenne par décade en millimètres. La valeur de l'indicateur a été construite à partir de la valeur originale en utilisant un Indice Standardisé de Précipitations (SPI) sur le dernier mois. Une alerte est déclenchée lorsque la valeur de l'indicateur est inférieure au seuil.                                              | -1,39                    | -1,5                     |
| Taux de change               | La valeur originale représente le taux de change du Francs CFA par rapport au dollar américain. La valeur de l'indicateur a été construite à partir de la valeur originale en utilisant une variation en pourcentage sur les 13 derniers mois. Une alerte est déclenchée lorsque la valeur de l'indicateur est supérieure au seuil.                                            | 0,02                     | 0,06                     |
| Prix alimentaires            | La valeur originale représente l'indice basé sur l'ensemble des produits alimentaires. La valeur de l'indicateur a été construite à partir de la valeur originale en utilisant une variation en pourcentage sur les 13 derniers mois. Une alerte est déclenchée lorsque la valeur de l'indicateur est supérieure au seuil.                                                     | 0,06                     | 0,16                     |
| Volatilité-Taux de change    | La valeur originale représente le taux de change du Francs CFA par rapport au dollar américain. La valeur de l'indicateur a été construite à partir de la valeur originale en utilisant un Indice de Force Relative (RSI) de la volatilité (méthode Yang Zhang) sur les 11 derniers mois. Une alerte est déclenchée lorsque la valeur de l'indicateur est supérieure au seuil. | 66,23                    | 72,34                    |
| Volatilité-Prix alimentaires | La valeur originale représente l'indice basé sur l'ensemble des produits alimentaires. La valeur de l'indicateur a été construite à partir de la valeur originale en utilisant un Indice de Force Relative (RSI) de la volatilité (méthode Yang Zhang) sur les 12 derniers mois. Une alerte est déclenchée lorsque la valeur de l'indicateur est supérieure au seuil.          | 57,1                     | 72,1                     |

## À PROPOS DE CE RAPPORT

Le Rapport conjoint sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle (JMR) combine modélisation quantitative et analyse qualitative pour assurer un suivi trimestriel rigoureux de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et identifier les risques de crises émergentes. Ce rapport vise à compléter les analyses du Cadre Harmonisé (CH) ou du Cadre Intégré de Classification de la Sécurité Alimentaire (IPC) et à faciliter la détection précoce et la coordination des réponses aux crises majeures émergentes en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle entre les acteurs humanitaires et du développement. Le JMR est le fruit du travail d'une équipe de développement composée de membres du gouvernement du Cameroun (à travers le MINADER, le MINEPIA, l'INS, le MINSANTE, le MINAT, le MINAS, et l'ONACC), de la FAO, du PAM, de l'OIM, d'ACF, de FEWSNET, et de la Banque mondiale.

Une explication détaillée des fondements empiriques de la méthodologie du JMR est disponible dans ce [document de travail de recherche sur les politiques de la Banque mondiale](#). Un document de travail de recherche sur la méthodologie du JMR et des indicateurs supplémentaires de la SAN adaptés au contexte du Cameroun est en cours de finalisation.

## CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Ce document est le fruit d'un travail collectif mené par les équipes de la Banque mondiale, de la FAO, du PAM, de l'OIM, d'ACF, de FEWSNET et du gouvernement du Cameroun. Les conclusions, interprétations et opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement celles du Conseil d'administration de la Banque mondiale, des gouvernements qu'il représente, ni celles de la FAO, du PAM, de l'OIM, d'ACF, de FEWSNET et du gouvernement du Cameroun.

La Banque mondiale, la FAO, le PAM, l'OIM, ACF, FEWSNET et le gouvernement du Cameroun ne garantissent ni l'exactitude, ni l'exhaustivité, ni l'actualité des données présentées dans ce document et déclinent toute responsabilité en cas d'erreurs, d'omissions ou d'incohérences dans les informations, ainsi que pour toute responsabilité liée à l'utilisation ou à la non-utilisation des informations, méthodes, processus ou conclusions exposés. Les frontières, couleurs, dénominations et autres informations figurant sur les cartes de ce document n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique des territoires concernés, ni aucune approbation ou acceptation de ces frontières.

Rien dans le présent document ne saurait constituer, être interprété ou considéré comme une limitation ou une renonciation aux privilèges et immunités de la Banque mondiale, de la FAO, du PAM, de l'OIM, d'ACF, de FEWSNET et du gouvernement du Cameroun lesquels sont tous expressément réservés.

### Droits et autorisations

Le contenu de ce document est protégé par le droit d'auteur. La Banque mondiale encourageant la diffusion de ses connaissances, ce document peut être utilisé, en tout ou en partie, à des fins non commerciales, à condition que la source soit dûment citée.

Toute question relative aux droits et licences, y compris les droits dérivés, doit être adressée à World Bank Publications, Groupe de la Banque mondiale, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, États-Unis ; télécopie : 202-522-2625 ; courriel : [pubrights@worldbank.org](mailto:pubrights@worldbank.org).

Pour toute question ou remarque, veuillez contacter [fyoboakoueeepsenh@worldbank.org](mailto:fyoboakoueeepsenh@worldbank.org), [jminkouanzie@worldbank.org](mailto:jminkouanzie@worldbank.org).



en collaboration avec

